

Procès-verbal

Séance extraordinaire du conseil municipal

Lundi 14 décembre 2015, 19 h 30

À Hôtel de Ville

Considérant que le conseil municipal est élu selon les règles de droit en vigueur au Québec.

En présence de Mme Francine Girard (siège 1), M. Bruno Martel (siège 4), M. Mike-James Noonan (siège 5) et de M. Stéphane Hamel (siège 6).

En l'absence de M. Mario Lemire (siège 3) et M. Claude Lacroix (siège 2).

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Clive Kiley.

En présence du directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine et du directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès.

420-12-15

1. Avis de convocation

Considérant les articles 152 et 158 du Code municipal du Québec (ci-après nommé CMQ) ;

Considérant que le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Hugo Lépine, déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal le 7 décembre 2015, incluant les membres absents, conformément à l'article 156 du CMQ ;

Considérant l'article 153 du CMQ ;

Considérant le dépôt du Rapport de signification Doc 07-12-15 ;

Il est ainsi déclaré que la séance extraordinaire sera régulièrement tenue selon l'ordre du jour.

Document déposé : DOC-420-12-15

421-12-15

2. Ouverture de la séance extraordinaire

À 19h30, le maire, M. Clive Kiley, souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de la séance extraordinaire.

422-12-15

3. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous, conformément aux articles 152 et 153 du CMQ :

- 1) Avis de convocation ;
- 2) Ouverture de la séance extraordinaire ;
- 3) Adoption de l'ordre du jour ;
- 4) Lecture et dépôt - Discours sur le budget de l'exercice financier 2016 et du programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 ;
- 5) Adoption - Budget pour l'exercice financier 2016 et du programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 ;
- 6) Adoption - Règlement 511 établissant les taux de taxes, les frais et la tarification des services pour l'exercice financier 2016 ;
- 7) Période de questions ;
- 8) Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

4. Lecture et dépôt - Discours sur le budget de l'exercice financier 2016 et du programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018

M. le maire procède à la lecture du discours sur le budget de l'exercice financier 2016 et du programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 et en fait le dépôt à tous les membres du Conseil.

423-12-15

Documents déposés : DOC 423-12-15

424-12-15

5. Adoption - Budget de l'exercice financier 2016 et du programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018

Considérant le budget pour l'exercice financier 2016 et le programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 présentés précédemment et illustrés ci-dessous :

Budget 2016	
Revenus	
Taxes sur la valeur foncière et tarification des services	3 343 933
Paiements tenant lieu de taxes	1 586 906
Services rendus aux organismes municipaux	24 593
Autres services rendus	246 250
Imposition de droits	389 250
Intérêts	42 500
Autres revenus	230 000
Transferts	290 554
Total des revenus	6 153 986 \$
Charges	
Administration générale	1 422 407
Sécurité publique	1 027 498
Transport	1 672 257
Hygiène du milieu	756 059
Urbanisme et développement	396 454
Loisirs	839 053
Énergie et télécommunication	163 295
Intérêts et capital	93 000
Sous-total des charges	6 370 023 \$
Conciliation à des fins fiscales	(216 037)
Total des charges	6 153 986 \$

Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018			
Projets	2016	2017	2018
Bâtiments	6 000	320 000	-
Remplacement de bardeau du toit du pavillon des arts	6 000		
Rénovation au centre communautaire - phase III - sous-sol		150 000	
Remplacement de bardeau du toit de l'Hôtel de Ville		20 000	
Agrandissement de la caserne		150 000	

Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018			
Réseau routier et infrastructures	38 000	80 000	2 334 000
Fermeture de fossés (finalisation des travaux)	20 000		
Plan d'action pour les égouts pluviaux	18 000		
Réfection de la rue O'Hearn		80 000	
Usine de filtration de l'eau			1 280 000
Réfection du chemin de Dublin (Est)			630 000
Resurfaçage de la rue Parc			100 000
Réfection de la rue Riverside			99 000
Resurfaçage de la rue Leclerc			90 000
Aménagement de l'entrée de la municipalité			10 000
Revitalisation de l'artère principale			125 000
Parcs et terrains	22 000	345 000	150 000
Parc de la rue de Galway (finalisation des travaux)	15 000		
Aménagement des pistes multi-fonctions	7 000		
Panneau d'interprétation (histoire)		5 000	
Sentier VTT - multifonctionnel		340 000	
Achat de terrains d'Hydro-Québec			150 000
Véhicules	450 000	18 500	-
Camion-pompe (conditionnel)	450 000		
Gratte sur le véhicule Freightliner		18 500	
Autres	12 800 000	-	-
Construction de la centrale hydroélectrique	12 800 000		
Total	13 316 000 \$	745 000 \$	2 484 000 \$

En conséquence,

Sur proposition de Mme la conseillère Francine Girard ;

Appuyé par M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter le budget pour l'exercice financier 2016 et le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2016-2017-2018 ;

- 2) D'autoriser le maire, Clive Kiley, ou le maire suppléant, Claude Lacroix et le directeur général secrétaire-trésorier, Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, Gaétan Bussières, à signer tout document pour et au nom de la Municipalité afin de donner suite à la présente.

Adoptée à l'unanimité

425-12-15

6. Adoption - Règlement 511 établissant les taux de taxes, les frais et la tarification des services pour l'exercice financier 2016

Considérant qu'un avis de motion de ce Règlement a été préalablement donné à la séance de ce Conseil le 2 novembre 2015 ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter le *Règlement 511 établissant les taux de taxes, les frais et la tarification des services pour l'exercice financier 2016* tel que déposé au Conseil, comme s'il était ici au long récit.
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, ou le maire suppléant, M. Claude Lacroix et le directeur général et secrétaire-trésorier M. Hugo Lépine ou le directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussières, à signer tout document pour et au nom de la Municipalité afin de donner suite à la présente.

Adoptée à l'unanimité

426-12-15

7. Période de questions

À 19 h 55, M. le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément au Règlement sur les règles de fonctionnement des séances du conseil (405).

La période de questions, d'une durée maximale de quinze (15) minutes, s'est terminée à 20 h 14.

Les questions posées ne sont pas consignées au procès-verbal.

427-12-15

8. Levée de la séance

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu de lever la séance extraordinaire à 20 h 15.

Adoptée à l'unanimité

En signant le présent procès-verbal, M. le Maire est réputé signer toutes les résolutions du présent procès-verbal.¹

**Clive Kiley,
Maire**

**Hugo Lépine,
Directeur général et secrétaire-trésorier**

¹ [Note au lecteur]

Monsieur le maire ou toute autre personne qui préside une séance du conseil a droit de vote, mais n'est pas tenu de le faire ; tout autre membre du Conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2).

Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution inclut le vote de M. le Maire. Une mention spéciale sera ajoutée pour signaler l'expression de s'abstenir de voter de M. Le maire ou du président de la séance, le cas échéant.